

en effet par hasard que ce coureur des bois porte un costume de couleur tannée, d'un brun rougeâtre; c'est le cas de tous les gens de son espèce et, en général, de tous les gens de basse caste, à commencer par les bourreaux⁽¹⁾. On conçoit que le Bienheureux ait justement adopté ce genre d'étoffe pour son ordre de moines mendiants, en raison même de la modicité de son prix et de l'humilité de son usage. Du moins nous ne voyons pas que cette tradition puisse avoir un autre sens, si l'on veut qu'elle en ait un. Nous le



FIG. 454. — a. BODHISATTVA; b. BUDDHA; c. MOINE.

Cf. fig. 134 et 443.

croirions d'autant plus volontiers que les moines n'ont bientôt plus voulu se contenter d'une explication si simple. Il arrive à propos du *kāśāya* la même chose qu'à propos de la tonsure: la même loi de surenchère dans ce qu'on croit être l'édification fait inventer, à côté du *deva* barbier, le *deva* chasseur. Nous avons déjà vu plus haut comment le *Buddha-carita* veut que cet être surnaturel ait adopté, outre la couleur, jusqu'à la coupe de l'habit monastique; et comment la *Nidāna-kathā* fait directement apporter au Bodhisattva par une

⁽¹⁾ *Nivāsenti hi caṇḍālā kāśāyāni sadā*, dit le *Mahāvamsa*, v, 57. Cf. les *vanacara* du *Jātaka* n° 469, le roi partant pour la chasse

du n° 485 et les bourreaux des n° 313, 368, etc. C'est ce qu'on est venu à appeler jusqu'en Europe la couleur *khakhi*.